

**Séance ordinaire du conseil d'arrondissement  
du mardi 7 novembre 2023  
à 19 h**

**ORDRE DU JOUR**

**10 – Sujets d'ouverture**

- 10.01** Ouverture de la séance
- 10.02** Période de questions du public
- 10.03** Période de questions des membres du conseil
- 10.04** Adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement d'Anjou du 7 novembre 2023 à 19h
- 10.05** Approuver les procès-verbaux de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 3 octobre 2023, à 19 h, ainsi que des conseils extraordinaires du 3 octobre 2023 à 19 h 05 et du 20 octobre 2023 à 9 h

**20 – Affaires contractuelles**

- 20.01** Autoriser une dépense totale de 287 044,45 \$, contingences et taxes incluses.  
- Octroyer un contrat à Axia Services au montant de 260 949,50 \$, taxes incluses, pour les services de surveillance d'une agence de sécurité (Bibliothèque Jean-Corbeil, événements et autres besoin d'agents de sécurité) pour l'arrondissement d'Anjou - du 13 novembre 2023 au 12 novembre 2026  
- Appel d'offres 23-20167 (1 soumissionnaire)
- 20.02** Accorder une contribution financière de 100 \$ à l'organisme 150<sup>e</sup> Groupe Scout Notre-Dame d'Anjou
- 20.03** Approuver la convention entre l'Arrondissement d'Anjou et les Chevaliers de Colomb du conseil St-Conrad no.9821, pour l'achat et la distribution de cadeaux Noël à des enfants âgés de 17 ans et moins issus de familles en situation de vulnérabilité, pour l'année 2023 - Accorder une contribution financière au montant de 15 000 \$ à cet effet
- 20.04** Accorder une contribution financière de 500 \$ à La Fondation du Cégep du Vieux Montréal pour la tenue des activités de l'Opération Nez rouge de Montréal 2023

## 30 – Administration et finances

- 30.01** Prendre acte du rapport des décisions déléguées, de la liste des bons de commande approuvés, des demandes de paiement et des virements budgétaires ainsi que des achats par carte de crédit pour la période comptable du 1<sup>er</sup> septembre 2023 au 30 septembre 2023
- 30.02** Autoriser le dépôt du projet d'aménagement de 4 terrains de pickleball et de réfection des aires de jeux pour enfants du parc Goncourt au ministère de l'Éducation dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air - volet 1 (PAFIRSPA), s'engager à respecter les modalités du programme, s'engager à payer sa part des coûts d'exploitation continue de ce dernier, assumer tout dépassement de coûts généré par les travaux et à ne pas accorder de contrat relatif à des coûts directs avant l'obtention d'une lettre d'annonce de la ministre
- 30.03** Offrir, en vertu du deuxième alinéa de l'article 85 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec (RLRQ, c. C-11.4), au conseil municipal de la Ville de Montréal, de prendre en charge la distribution gratuite des « *Boîtes bienvenue bébé* » dans les bibliothèques de l'arrondissement d'Anjou, en lien avec l'initiative visant les familles montréalaises pour les parents ou les tuteurs légaux d'enfants nouveau-nés
- 30.04** Offrir, en vertu du deuxième alinéa de l'article 85 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec (RLRQ, c. C-11.4), au conseil municipal de la Ville de Montréal, de prendre en charge la réalisation de projet de réfection mineure de trottoirs sur les rues du réseau artériel de l'arrondissement d'Anjou - Année 2024
- 30.05** Offrir, en vertu du deuxième alinéa de l'article 85 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec (RLRQ, c. C-11.4), au conseil municipal de la Ville de Montréal, de prendre en charge la conception et la réalisation de travaux de remplacement des entrées de service en plomb sur les terrains privés de l'arrondissement d'Anjou, en vertu du Règlement 20-030 - Année 2024
- 30.06** Offrir, en vertu du deuxième alinéa de l'article 85 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec (RLRQ, c. C-11.4), au conseil municipal de la Ville de Montréal, de prendre en charge la conception et la réalisation de travaux de reconstruction de la chaussée, le gainage d'une conduite d'aqueduc ainsi qu'une partie des trottoirs des tronçons de rue, boulevard Joseph-Renaud et rue Jarry appartenant au réseau artériel dans le territoire de l'arrondissement d'Anjou
- 30.07** Autoriser un montant additionnel de 6 246,76 \$, taxes incluses, pour des services d'ingénierie civil non prévus dans le cadre contrat du services professionnels pour le réaménagement du sous-sol, des toilettes et l'installation des nouvelles pompes au centre Roger-Rousseau de l'arrondissement d'Anjou - 2023-21-SP
- 30.08** Autoriser une dépense additionnelle de 15 982,68 \$, taxes incluses, au budget d'incidences, pour l'aménagement extérieur en façade et l'ajout d'une main courante pour la rampe pour personne à mobilité réduite, dans le cadre du projet d'agrandissement et de réaménagement du Centre Roger-Rousseau
- 30.09** Autoriser la réaffectation des crédits au montant de 13 117.30 \$, taxes incluses le cas échéant, en provenance des contingences vers les incidences, pour les travaux de réfection du parc d'Antioche, de l'arrondissement d'Anjou

## 40 – Réglementation

- 40.01** Accorder, en vertu du Règlement sur les dérogations mineures aux règlements d'urbanisme (1557), une dérogation mineure afin d'autoriser l'empiètement, dans la marge latérale, d'un balcon pour l'immeuble situé au 10155, promenade des Riverains - lot 2 750 072 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal
- 40.02** Refuser, en vertu du Règlement sur les dérogations mineures aux règlements d'urbanisme (1557), une dérogation mineure visant à autoriser l'empiètement, dans la marge avant, d'un agrandissement du bâtiment situé au 9020, boulevard Parkway - lot 1 004 129 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal
- 40.03** Édicter une ordonnance, en vertu du Règlement concernant la paix, le bon ordre et les nuisances (1607), afin de permettre la tenue des événements spéciaux organisés par la Direction de l'arrondissement d'Anjou et la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social pendant les mois de décembre 2023 et janvier 2024
- 40.04** Édicter une ordonnance, en vertu du Règlement relatif à la circulation dans les limites de l'arrondissement d'Anjou (1333) et une ordonnance, en vertu du Règlement concernant la paix, le bon ordre et les nuisances (1607), afin de permettre la tenue des événements spéciaux organisés par l'Association Au Fil du temps d'Anjou, Les Chevaliers de Colomb du conseil St-Conrad, numéro 9821, Le Bel Âge d'Anjou inc. et le 150<sup>e</sup> Groupe Scout pendant les mois de novembre et décembre 2023 ainsi que les mois de janvier, février, avril, mai et juin 2024
- 40.05** Édicter, en vertu du Règlement relatif à la circulation dans les limites de l'arrondissement d'Anjou (1333), une ordonnance visant le retrait d'une zone de stationnement sur rue dédiée aux personnes à mobilité réduite sur l'avenue Baldwin, du côté nord-est de l'avenue de Chaumont, pour le 8639, avenue de Chaumont
- 40.06** Édicter, en vertu du Règlement relatif à la circulation dans les limites de l'arrondissement d'Anjou (1333), une ordonnance visant le retrait d'une zone de stationnement dédiée aux personnes à mobilité réduite face au 7083, avenue Goncourt
- 40.07** Édicter, en vertu du Règlement sur l'occupation du domaine public (RCA 22), une ordonnance visant à autoriser une occupation permanente du domaine public pour l'installation des marches de l'escalier d'entrée principale pour la propriété sise au 8650, boulevard Yves-Prévost - composée des lots 1 111 629, 1 111 630, 1 111 631 et 1 111 632 (lot Projeté 5 704 745) du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal
- 40.08** Donner un avis de motion du règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement concernant le zonage (RCA 40) », afin de modifier des dispositions relatives aux occupations, constructions, saillies et équipements autorisés dans les cours
- 40.09** Donner un avis de motion et déposer le projet de règlement intitulé « Règlement visant l'imposition d'une taxe sur les services de l'arrondissement d'Anjou - exercice financier 2024 »
- 40.10** Donner un avis de motion et déposer le projet de règlement intitulé « Règlement sur les tarifs de l'arrondissement d'Anjou - exercice financier 2024 »

- 40.11** Adopter le premier projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement concernant le zonage (RCA 40) », afin de modifier des dispositions relatives aux occupations, constructions, saillies et équipements autorisés dans les cours
- 40.12** Adopter le règlement RCA 172 intitulé « Règlement relatif aux bibliothèques de l'arrondissement d'Anjou », afin de mettre à jour les règles de conduite devant être respectées par les usagers des bibliothèques
- 40.13** Adopter le règlement RCA 40-53 intitulé « Règlement modifiant le Règlement concernant le zonage (RCA 40) », afin de retirer une disposition relative à la distance de plantation entre deux arbres
- 40.14** Accepter la somme de 1 239 912 \$, représentant 10 % de la valeur marchande du lot 1 005 094 du cadastre du Québec (lots projetés 5 507 441 et 5 507 442), conformément au Règlement relatif à la cession d'un terrain ou au versement d'une somme aux fins d'établissement, de maintien et d'amélioration de parcs et de terrains de jeux et de préservation d'espaces naturels ou destinés à un centre de service scolaire, sur le territoire de la Ville de Montréal (17-055) - Arrondissement d'Anjou

## **51 – Nomination / Désignation**

- 51.01** Désigner le maire suppléant d'arrondissement d'Anjou pour les mois janvier, février et mars 2024

## **60 – Information**

- 60.01** Dépôt du compte rendu de la réunion du comité consultatif d'urbanisme (CCU) de l'arrondissement d'Anjou tenue le 28 août 2023

## **70 – Autres sujets**

- 70.01** Levée de la séance ordinaire du 7 novembre 2023